



Communiqué de presse

Paris, le 15 mai 2024

18 MAI : JOURNÉE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



En 2022, les Processionnaires du pin et du chêne étaient classées espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine dans le code de la santé publique. Pour la deuxième année consécutive, le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités et l'Observatoire des chenilles processionnaires-FREDON France organisent la journée des chenilles processionnaires le **18 mai 2024**.

Cette journée a pour but d'informer le plus grand nombre sur ce que sont réellement les processionnaires. A quoi ressemblent-elles ? Avec quelles autres espèces sont-elles le plus souvent confondues ? Où vivent-elles ? Pourquoi sont-elles dangereuses ? Faut-il s'en débarrasser ? C'est en les connaissant mieux qu'on réduit le risque !

QUI SONT LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

Les Processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et les Processionnaires du chêne (*Thaumetopoea processionea*) sont des insectes (papillons) qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants. Ceux-ci peuvent provoquer diverses réactions chez les humains : rougeurs, démangeaisons, conjonctivites, irritations des voies respiratoires, etc. Le risque existe également pour les animaux domestiques ou d'élevage.

Les Processionnaires du pin et du chêne sont des espèces endémiques qui peuvent voir leurs aires de répartition modifiées du fait du changement climatique et des activités humaines. Elles sont respectivement recensées sur 84 et 96 départements français.

L'OBSERVATOIRE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Créé en 2021 par les ministères chargés de la santé, de l'agriculture et de l'écologie, il est piloté par FREDON France. Désigné comme centre de ressource national sur les chenilles processionnaires, il améliore la diffusion des connaissances et informations relatives aux processionnaires, et développe des actions en partenariat avec les acteurs nationaux et de terrain. L'Observatoire est accompagné dans ses missions par un comité de pilotage interministériel et par un comité technique pluridisciplinaire afin de prendre en compte tous les aspects et points de vue de la gestion de cette espèce.

Consultez notre site : chenille-risque.info

Contact presse

Observatoire des chenilles processionnaires
mail : chenille-risque@fredon-france.fr
tél. : 07.45.10.44.95

Soutenu
par



MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS
*Liberté
Égalité
Fraternité*